

Questions orales

M. McGrath: Maintenant que le secteur est entièrement paralysé, alors qu'en cette saison il devrait être au contraire en pleine activité, et compte tenu des répercussions que cette inactivité risque d'entraîner pour les pêcheurs, surtout au cours de l'hiver prochain, le ministre a-t-il songé à prendre des mesures pour que l'Office canadien du poisson salé puisse acheter du poisson de bord à bord et le saler, étant donné l'excellent marché qui existe pour le poisson salé de bonne qualité?

M. LeBlanc: Lorsque les événements ont permis de prévoir une grève, j'ai demandé à l'Office de mettre en réserve tout le sel excédentaire dont il pourrait avoir besoin. L'Office a donné suite à ma demande. J'ai également demandé à l'Office d'envisager les mesures qu'il devrait prendre pour le cas où ses représentants recevraient du poisson qu'ils ne pourraient pas accepter. Les députés le savent, une loi du Parlement oblige l'Office à acheter tout le poisson traité que les pêcheurs lui offrent. Évidemment, j'entends appuyer l'Office dans ses efforts pour répondre aux besoins des pêcheurs. Cela dit, j'ajouterai que si le conflit industriel se prolonge, l'Office n'arriverait pas, en dépit de ses efforts, à répondre pleinement aux besoins des pêcheurs.

M. McGrath: Le ministre a-t-il considéré les répercussions que cette coûteuse inactivité pourrait avoir sur le marché des États-Unis, notre principal, à vrai dire, notre seul débouché pour le poisson de fond congelé?

● (1420)

Cela m'amène à demander au ministre, s'il est en mesure de le dire à la Chambre et au pays, s'il a réussi ou non à faire rouvrir avec la Communauté économique européenne les négociations qui, il le sait, ont déraillé il y a quelques mois, dans un effort pour obtenir des concessions tarifaires en échange de l'accès aux pêcheries canadiennes afin que nous puissions avoir accès à ce très important marché?

M. LeBlanc: Madame le Président, les négociations avec la Communauté ne se sont pas déroulées aussi bien que nous l'aurions souhaité. À notre avis, le prix à payer était un peu trop élevé, en termes d'accès aux zones canadiennes de pêche contre l'accès des produits canadiens au marché de la Communauté. Les représentants de l'industrie, tant des syndicats que des conserveries, ont jugé qu'il valait mieux prendre quelque temps pour réfléchir et réexaminer les conditions du marché. Il est évident que nous pourrions nous retrouver avec des stocks très réduits si les fermetures d'usines qu'a prédites le député et qui paraissent inévitables, devaient survenir dès maintenant.

En ce qui concerne la Communauté, il s'agit en réalité de déterminer si le prix exigé du Canada est raisonnable ou trop élevé. La question doit certes faire l'objet de discussions entre tous les représentants de l'industrie, et j'espère qu'elles se dérouleront dans un climat plus serein que celui que nous observons actuellement à Terre-Neuve.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES**LE THON ROUGE—LES DÉMARCHES FAITES PAR LES NÉGOCIATEURS AMÉRICAINS**

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Madame le Président, j'ai une question supplémentaire, mais elle s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. On est raisonnablement en lieu de croire que le thon rouge entrera encore une fois dans les eaux canadiennes d'ici dix jours. Si ce poisson est pourchassé par les pêcheurs américains, ces derniers pourraient être arrêtés. On croit également savoir que les négociateurs américains en matière de pêche et de problème frontaliers sur la côte Ouest ont proposé des offres, à au moins une et peut-être deux reprises, dans le but d'amorcer des négociations au sujet du thon rouge afin d'éviter un affrontement direct.

Le ministre peut-il dire à la Chambre s'il est ou non au courant de ces offres et, dans l'affirmative, quelle a été sa réaction; et dans la négative, quelles mesures prendra-t-il pour s'assurer que nous ne nous dirigeons pas encore une fois vers un affrontement direct?

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, nous n'avons pas encore entamé de négociations avec les États-Unis, mais nous espérons le faire bientôt. L'attitude américaine ne nous satisfait pas entièrement, mais nous comptons sur de bonnes négociations pour en arriver à une entente.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Madame le Président, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures se rend-il compte qu'un affrontement qui entraînerait l'arrestation de pêcheurs américains dans les eaux canadiennes risquerait à l'heure actuelle, de prolonger l'embargo sur l'arrivage de poisson, non seulement de thon mais d'autres espèces, dans les ports américains, au détriment de tous les pêcheurs de deux côtes?

M. MacGuigan: Madame le Président, je doute beaucoup que les États-Unis puissent prendre ce genre de mesure, compte tenu du GATT. Nous vérifions quels sont nos droits à cet égard.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Madame le Président, le ministre des Pêches et des Océans a-t-il l'intention de consulter son collègue, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, sur ce qu'il serait possible de faire en ce qui concerne l'affaire du thon rouge—étant donné que le problème va se poser d'ici à deux jours—plutôt que de risquer un affrontement et le danger possible qu'il reconnaît, à l'inverse du secrétaire d'État, et de donner ainsi aux pêcheurs canadiens de thon l'occasion d'avoir accès à une partie des ressources qui seront disponibles sur la côte ouest?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et des Océans): Madame le Président, j'ai, bien sûr, consulté mon collègue. La situation montre bien le genre d'appui que l'on peut trouver sur une côte pour des négociations qui concernent l'autre côte. En fait, c'est l'industrie de la pêche du Nouveau-Brunswick qui a subi les effets des tarifs imposés par les États-Unis. Toutefois, reconnaissant l'importance de ces négociations pour les pêcheurs canadiens en général, les pêcheurs du Nouveau-Brunswick n'ont guère exprimé de plaintes. Nous reconnaissons sans aucun doute l'importance du problème, mais le député est-il vraiment sérieux lorsqu'il préconise le genre de pression dont il a parlé?